Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260115-2026_04A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 15 janvier 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14
Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13
Quorum réuni
Date de la convocation : 08-01-2026
Date d'affichage : 08-01-2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur DIVAY Laurent, maire.
Présents : Mesdames et Messieurs : VALLÉE Pierrick, PELHATE Denis, FAUCHON Pierrick, BALARD Maryvonne, AOUSTIN Sylvie, ARONDEL Régis, LEPAGE Jérôme, LOAËC Gwénaëlle, COURTIGNÉ Jordan et RESTIF Benjamin
Absents :
Absents excusés : COLAS Isabelle, HOUSSAIS Isabelle, ORY Patrick
Pouvoirs : COLAS Isabelle a donné pouvoir à BALARD Maryvonne
HOUSSAIS Isabelle a donné pouvoir à DIVAY Laurent
ORY Patrick donne son pouvoir à FAUCHON Pierrick

A été élu secrétaire de séance : LEPAGE Jérôme

Délibération n° 2026-04

Urbanisme : Transfert d'une parcelle entre Espacil Habitat et la commune

Monsieur le Maire explique qu'Espacil Habitat est propriétaire de 6 pavillons situés Résidence « Le Mesnil » à MARCILLE ROBERT (35).
A l'occasion de la cession de ses logements, Espacil Habitat doit procéder à la parcellisation de la Résidence.
La parcelle suivante, appartenant à Espacil Habitat sera cédée à la commune de MARCILLE ROBERT : ZE 226 d'une contenance de 3 m².

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la parcellisation, l'ensemble des frais inhérents aux transferts sera pris en charge par Espacil Habitat.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité
➢ **APPROUVE** ce transfert entre Espacil Habitat et la commune de MARCILLE ROBERT
➢ **AUTORISE** Madame Julia LAGADEC, Directrice Générale, avec possibilité de déléguer, à procéder à la signature de tous actes administratifs ou authentique s'y rapportant.
➢ **AUTORISE** Mr Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

Le Maire, DIVAY Laurent

Le secrétaire de séance, LEPAGE Jérôme